

ORIENTATION EN TUNISIE

Le Processus d'orientation vers le système universitaire Tunisien se déroule entièrement sur internet par l'intermédiaire du site : www.orientation.tn. Il débute près la proclamation des résultats des deux sessions du Baccalauréat (principale et de contrôle), sous la responsabilité du Ministère de l'enseignement Supérieur, rue de Sousse à Tunis (en face de l'hôtel El Mechtel). Les fiches de choix à la disposition de tous les candidats à l'orientation universitaire en Tunisie

1^{er} TOUR : Vers le début Juillet 2010 (aux alentours du 10-11 Juillet), la direction Générale des Affaires Estudiantines met en ligne à la disposition de tous les admis du Baccalauréat français en Tunisie leurs fiches de choix, via le site : www.orientation.tn. Aux alentours du 11 au 14 Juillet 2010 saisie des choix par les candidats via internet. Vers le 20 Juillet 2010 : Proclamation des résultats de l'orientation par internet sur le site www.orientation.tn pour les affectés à l'issue du premier tour. Les non affectés, quant à eux, trouveront de nouveau leurs fiches de choix sur le site ainsi que le guide de la capacité d'accueil restante réservée au dernier tour de l'orientation.

2^{ème} et dernier TOUR : Aux alentours du 20 au 23 juillet 2009 : Saisie à distance des choix par les candidats non orientés à l'issue du premier tour de l'orientation. Vers le 27 Juillet 2010 : résultat du 2^{ème} et dernier tour de l'orientation communiqué par internet sur le site : www.orientation.tn

La capacité d'accueil : il s'agit des places offertes par les facultés. Elle est arrêtée par le Ministère tunisien de l'Enseignement Supérieur avant la proclamation des résultats du Baccalauréat suivant les années, le Ministère peut donc la revoir à la hausse ou à la baisse.

Plus le nombre de places offertes est élevé, plus vous avez de chances d'obtenir une place dans la filière.

Le score : le score varie d'une année à l'autre. Il est calculé suivant une formule qui se trouve dans le guide de l'Orientation Universitaire édité chaque année au mois de Mai.

Cependant, pour les titulaires du baccalauréat français obtenu en Tunisie, le Ministère de l'Enseignement Supérieur Tunisien a mis en place depuis la rentrée 2003 de nouvelles procédures d'orientation.

Dans chaque filière d'enseignement supérieur, des places vous seront réservées. C'est ainsi que votre dossier ne sera plus comparé à ceux des titulaires du baccalauréat tunisien. La seule concurrence viendra de vos pairs, titulaires du baccalauréat français.

L'affectation des élèves se fera, comme par le passé, en 2 tours.

- 1^{er} tour : les 40 % les mieux classés
- 2^{ème} tour : les 60 % suivants

Les scores retenus les années précédentes et figurant sur le guide d'orientation vers l'enseignement supérieur peuvent vous servir d'indicateurs pour estimer la difficulté d'obtenir telle ou telle filière mais il ne sera pas nécessaire pour vous d'atteindre ce score. Il vous suffira, pour être retenu au 1^{er} tour, dans la filière de votre choix :

- de figurer parmi les 40 % meilleurs bacheliers des lycées français en Tunisie
- de figurer en tête de ceux qui demandent cette filière jusqu'à concurrence du nombre de places attribuées par le Ministère

Il s'agit en fait d'un « concours interne » ouvert aux titulaires du baccalauréat français obtenu en Tunisie.

I P E S T : Institut Préparatoire aux Etudes Scientifiques et Techniques de la Marsa

Préparation scientifique dans l' une des deux spécialités suivantes :

- Math/ Physique Sciences de l'Ingénieur
- Physique Chimie Sciences de l'Ingénieur.

Il prépare aux concours d'entrée aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs en Tunisie et en France. Le candidat doit être inscrit en classe de Terminale Série S.

Au courant du mois de Mai les candidats Tunisiens à cet Institut ou désireux de poursuivre leurs études , soit dans les classes Préparatoires aux concours d'entrée aux Grandes Ecoles d'Ingénieurs de France, soit dans les Universités Allemandes envoyés par le Gouvernement Tunisien, remplissent la fiche intitulée "Etudes Préparatoires".

Pour cela les candidats doivent :

- être âgés de moins de 20 ans au 1er Octobre 2010
- être régulièrement inscrits pour la 1ère fois en Terminale
- avoir une moyenne générale aux 2 premiers trimestres de la classe de Terminale :

✱ égale ou supérieure à 14/20 pour les TS
en tenant compte des coefficients suivants.

Moyenne du 1er trimestre + (Moyenne du 2ème trimestre X 2)
